

### BUTS DE CETTE CHARTRE

L'objet de ce document est double :

- établir un document d'identité de la structure « BSQF »,
- constituer un document cadre afin d'aider à l'organisation périodique d'un colloque pour les conseiller-e-s pédagogiques de l'enseignement supérieur.

#### 1. IDENTITÉ

« BSQF » (sigle de Belgique-Suisse-Québec-France) est le réseau francophone international de conseiller-e-s pédagogiques de l'enseignement supérieur. Ce nom n'a pas fait l'objet d'un dépôt légal.

#### Mission du BSQF :

- contribuer à la formation initiale et continue des conseiller-e-s pédagogiques de l'enseignement supérieur via les échanges de pratique et la pratique réflexive.
- servir de plateforme d'entre-aide pour la promotion de la qualité de l'enseignement et de la formation
- favoriser les échanges nationaux et internationaux entre conseillers pédagogiques.

#### Valeurs :

- posture active de chacun,
- convivialité et bienveillance,
- modèle de formation favorisant l'isomorphisme dans un cadre de référence majoritairement socioconstructiviste,
- authenticité de la démarche dans les réussites comme dans les échecs.

#### 2. PRINCIPES D'ORGANISATION

A tour de rôle (**un pays = un tour**), quelques conseiller-e-s pédagogiques de l'un des quatre pays partenaires prennent en charge l'organisation du séminaire suivant. Dans ce dessein, ils s'engagent à respecter les principes définis dans la présente chartre. **Chaque partenaire l'organise une fois sur quatre.**

## **Le comité d'organisation**

Un comité d'organisation est en charge de l'organisation d'une édition dans un des pays partenaires. Le principe de sa composition est fixé lors de l'édition précédente avec l'aval du comité stratégique et lors d'une plénière.

Ce comité peut être interinstitutionnel, local ou régional et il est constitué de volontaires. La participation à l'organisation relève du choix des conseillers et non de leur institution.

L'expérience a montré qu'afin d'éviter de s'enfermer dans une seule logique, il était précieux de s'entourer de quelques « amis critiques » des autres pays membres voire même de les faire participer partiellement à l'organisation.

## **Le comité stratégique**

Le comité stratégique (comité des sages dans l'ancienne version) est constitué de deux représentants par pays : un (relatif) ancien du BSQF et un nouveau (relatif) du BSQF soit 8 membres au total. Une recherche d'équilibre entre région et institution peut guider le choix pour autant que le conseiller soit volontaire. Ce sont les partenaires qui choisissent leur représentant sur base des recommandations de la Charte.

## **La périodicité**

Le séminaire « BSQF » se déroule tous les 18 à 24 mois. La proximité temporelle d'événements en lien avec le conseil pédagogique (Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire ou de Questions de Pédagogie dans l'Enseignement Supérieur par exemple) est prise en compte pour éviter les recouvrements.

Les dates du futur séminaire doivent être communiquées par le comité qui le prend en charge une année à l'avance.

## **Le choix de la thématique**

La thématique générale du séminaire relève du libre choix du comité organisateur. Ce dernier prendra en considération les thématiques des rencontres précédents.

## **Le public-cible**

Le public-cible est celui des conseiller-e-s pédagogiques ou techno-pédagogiques de l'enseignement supérieur ayant une activité principale de conseil et/ou de formation en pédagogie auprès d'enseignant-e-s de l'enseignement supérieur.

En marge de ceux-ci, quelques autres personnes (enseignants, chargés de mission, administratifs, consultants, etc.) ayant pour charge ou projet de développer ou de

contribuer à développer la pédagogie de l'enseignement supérieur dans leur établissement peuvent être accueillies **mais en nombre limité**.

### **La durée**

Le format du **séminaire** « BSQF » est habituellement de 3 à 5 jours. Il peut être mis en place un pré-séminaire destiné aux conseiller-e-s pédagogiques débutants.

### **La méthode**

Il a été relevé au cours des années que les paramètres suivants étaient favorables à la qualité du travail :

- une alternance d'ateliers en sous-groupes et de plénières,
- une demi-journée récréative et des pauses pour échanger,
- des activités préparatoires (lectures, préparation d'ateliers, demandes aux participants pour animer certains ateliers, etc.) peuvent être envisagées et favorisent l'implication de chacun,
- **profiter des experts du pays d'accueil (ou d'ailleurs) mais sans que ce soit majoritaire dans l'emploi du temps.**

### **La logistique et le financement**

Le colloque est organisé dans un lieu unique pour le travail et pour l'hébergement. Il repose sur le principe d'autofinancement par les inscriptions des participants. Les apports externes (institutions de rattachement des CP engagés dans le comité ou partenaires externes) sont les bienvenus. **Il n'est pas prévu de faire de bénéfice ou d'être rémunéré conformément au principe d'alternance dans l'organisation. Comme il y aura toujours au moins un partenaire qui devra traverser l'Atlantique, une attention particulière au coût est attendue, de même que le luxe n'est pas nécessaire.**

Il convient que le comité organisateur s'assure d'une éventuelle couverture (par les institutions proches partenaires) en cas d'éventuel déficit financier.

### **La communication**

Le comité est libre d'utiliser des moyens qu'il juge appropriés pour communiquer autour de l'événement « Colloque BSQF » (affiches, courriers électroniques, réseaux sociaux électroniques, site web, etc.).

### 3. LE BSQF EN DEHORS DES SÉMINAIRES

*Faire vivre le BSQF entre les séminaires*

*Qui, comment, pourquoi ?*

*Capitaliser les ressources du BSQF*

*Les sites finissent par disparaître, il n'y a pas d'archivage systématique.*

*Qui, comment ?*

Pour mémoire, à Québec, ceci a été annexé à la Charte :

Le « BSQF » ne dispose encore d'aucun outil de communication pérenne à ce jour. Il serait extrêmement souhaitable, dans le but de faciliter et simplifier les échanges en plus d'assurer la pérennité des ressources partagées, de créer un site web permanent. Un projet est en cours mené par Louise Arsenault à l'Université Laval. Un cahier des charges pour le site va être établi par le groupe de travail auteur de la présente charte. On y trouvera notamment les rubriques suivantes : Accueil, Lieu, date et horaire, Tarifs et paiements, Activités sociales, Thème, Programme détaillé, Documentation, Évaluation, Colloques précédents (ressources et liste de participants).

FORCES

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES